L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 6 JUILLET

A nos abonnés des paroisses.

La restauration de la paix nous fait espérer un prompt rétablissement des communications postales entre les paroisses et la métropole louisianaise. Ce doit être une conséquence nécessaire de la réouverture des relations commerciales. Les voyageurs et les marchandises étant admis à circuler librement, il devient d'une nécessité urgente que le service postal soit réorganisé dans le plus bref délai. En attendant la réalisation des mesures que l'administration générale des postes ne peut tarder de prendre à cet effet, nous allons nous préparer à reprendre la publication de notre édition semi-hebdomadaire à l'usage des paroisses.

Cette édition contiendra, comme autrefois, toutes les matières qui auront paru dans l'édition quotidienne et le feuilleton. Le prix de l'abonnement sera de cinq piastres par an, invariablement payable d'avance. La difficulté de collecter les comptes dans les paroisses, même en employant les meilleurs agents, nous oblige à adopter, pour l'avenir, le système du comptant. Tout abonnement devra être renouvelé avant son expiration, sans quoi, nous cesserons de servir le journal aux abonnés en retard.

Comme la reprise de notre publication semi-hebdomadaire pourra n'avoir lieu que dans un mois ou deux, nous recevrons des abonnements à l'édition quotidienne à raison de trois piastres par trimestre ou même de une piastre par mois les frais de poste ou de transport restant à la charge des souscripteurs.

Jusqu'au rétablissement complet du service des postes, nous enverrons le journal à nos abonnés des paroisses par toutes les occasions qui se présenteront et aussi régulièrement que les circonstances le permettront.

On pourra s'abonner soit en nous envoyant directement le montant de l'abonnement dans une lettre, soit en le versant entre les mains des agents que nous désignerons au fur et à mesure de la réorganisation du service. Les souscripteurs sont priés de donner leur adresse exactement et d'indiquer la voie la plus sûre et la plus prompte pour leur expédier le journal tant qu'il n'y aura pas de malle régulière.

PASSAGERS DE MOBILE. — On trouvera sur notre partie anglaise la liste des passagers arrivés de Mobile par le steamer Cherokee.

Nouvelles du Nord par l'Ouest

Arrivée du *Mississippi* et du *Ruth*.

Dates de St Louis du 30.

Dates de Caire au 30 au soir.

L'administration et le suffrage des nègres.

Perte d'un steamer sur le fleuve.

Bataille entre soldats blancs et soldats nègres.

100,000 nègres entretenus par le gouvernement.

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT.

LE PROCES DES ASSASSINS.

Nouvelles diverses.

Nous avons reçu par les bateaux à vapeur Mississippi et Ruth, arrivés hier, les journaux de l'ouest jusqu'au 30 au soir. Nous y trouvons les nouvelles télégraphiques qui suivent:

Le Mollie Cook supposé perdu.

Caire, 28 juin—Le splendide steamer *Magenta* est arrivé. Le capitaine du *Continental* rapporte qu'un bateau, supposé être le *Mollie Cook*, a coulé bas à 48 milles au dessus de Vicksburg. Le pont supérieur, couvert de soldats, est au-dessus de l'eau. Le *Continental* n'a pu arriver jusqu'au lieu du sinistre, mais quand il a passé le *Henry Ames* était en vue, et probablement il a recueilli les passagers du *Mollie Cook*.

Rixe fatale dans une gare de chemin de fer.

Une rixe fatale a eu lieu à la gare du chemin de fer de Memphis à Charleston, samedi dernier. Un nègre de garde était placé à la porte du wagon des dames, quand le caporal Francis Loug, du 11e de cavalerie de New York, monta sur la plateforme et échangea quelques paroles avec le garde. Un des nègres leva son fusil et tira sur le caporal; la balle lui traversa le corps dans la région de l'estomac.

Loug riposta immédiatement au coup de feu et tirant son revolver envoya une balle qui fit un trou dans la poitrine du nègre. La balle qui avait traversé le corps de Loug, perça la porte du wagon et fut atteindre à la poitrine le colonel Thomas Harris, prisonnier sur parole, et lui fracassa le bras gauche. La balle du revolver du caporal, après avoir traversé le corps du nègre, alla frapper et blesser dangereusement le brakesman qui se trouvait tout près de là. On ne croit pas que le caporal et le nègre puissent se remettre.

Thomas Ward a été tué le 15 par une garde, sur le chemin de fer de Benton et d'Yazoo.

Retour d'expédition.

La brigade de Lucas et la cavalerie de Grierson sont revenues à Vicksburg après une campagne de trois mois dans les Etats de Floride, Alabama et Mississipi.

Elles n'ont ramené que peu de nègres attendu que le général Lucas s'était opposé à leur fuite. Il avait même conseillé aux planteurs de fermer les nègres et de les tenir sous clé jusqu'après le départ des troupes.

L'expédition a passé dans des portions de l'Alabama et du Mississipi qui n'avaient jamais encore été visitées par les troupes fédérales et l'intérieur de ces Etats a été trouvé dans une condition très florissante. On a vu des balles de coton par centaines de mille que les propriétaires désiraient vivement envoyer au marché; et la récolte de coton de cette année sera belle. Des milliers d'acres qui avaient été plantés en maïs ont été relabourés pour recevoir des grains de coton. Les récoltes en général paraissent fort belles.

L'administration et le suffrage des nègres.

Washington 28 juin—Le développement de la politique de l'exécutif a éveillé l'attention des journaux de la ville. Le *Chronicle*, regardé généralement comme l'organe de l'administration, caractérise sa politique de décevante et espère que le congrès et l'exécutif feront pour la population affranchie du Sud ce que le sentiment indépendant du Nord a refusé de faire pour les gens de couleur libres de cette section.

Demandes de pardon.

On a reçu aujourd'hui le nombre ordinaire de demandes. On estime que 110 000 sont encore à venir. Le gouverneur Vance est parmi les plus éminents solliciteurs. Pour le moment, il est interné dans la prison du Vieux Capitole. James Gilmer, représentant confédéré de la Caroline du Nord, a demandé également sa grâce.

Le Président a accordé sa grâce à un nommé Cockey, qui avait été jugé et condamné à dix ans d'emprisonnement pour avoir brûlé un pont de chemin de fer au nord de Baltimore, le 19 avril 1861.

Le colonel Mosby.

New York, 28 juin—Un journal de Richmond dit que le colonel rebelle Mosby a été mis sous parole et demeure aujourd'hui chez lui à Charlottesville, Virginie.

Enquête sur le traitement fait aux prisonniers.

New York, 28 juin—Le sénateur Wade, président du comité sur la conduite de la guerre, est à revoir maintenant les feuilles du rapport de ce comité, comprenant tous les derniers témoignages. Le comité dit que ces témoignages prouveront que des milliers de nos braves soldats sont tombés victimes d'un esprit sauvage et infernal de vengeance.

Après que nos hommes avaient succombé leurs corps étaient traités comme des carcasses d'animaux et dévorés par les rats avant d'être mis dans des cercueils.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit que 100, nègres de la Virginie reçoivent aujourd'hui les rations du gouvernement.

Nouvelles de la Havane.

New York, 28 juin—Le steamer *Columbia* rapporte de la Havane des dates du 24.

Il n'y avait pas de nouvelles de Mexique.

Des avis de Nassau disent que la place est maintenant abandonnée par la population flottante qui y était venue pendant la guerre.

Breckinridge est toujours à la Havane et se tient tranquille. Il conseille à tous ses amis de se mettre à la merci du Président et de demander grâce. Peut être a-t-il l'intention d'en faire autant lui-même.

Rixe entre blancs et nègres.

Fort Monroe 26 juin—Ce matin de sérieux désordres ont eu lieu à Portsmouth, Virginie, entre les blancs et les noirs. Les perturbateurs ont joué du pistolet et M. A. F. Tyler a été dangereusement blessé. Un des nègres a reçu une blessure très grave.

New York, 29 juin—Le gouverneur Holden de la Caroline du Nord a déjà nommé des juges de paix dans plus de 30 comtés; ces magistrats sont chargés de faire prêter serment aux personnes qui désirent voter à la prochaine élection pour élire une Convention d'Etat.

L'état des lignes télégraphiques au Sud et la presse des communications officielles sont tels que la transmission des rapports de la presse entre le Sud et le Nord ne pourra se faire avant le milieu de juillet. Vers cette époque la presse associée reprendra ses anciennes relations avec les journaux du Sud.

On a reçu des avis de Hayti jusqu'au 10 courant. L'insurrection, dont le siège est au Cap. Toutes les autres villes avaient fait leur soumission et on attendait à chaque instant à Port au Prince la nouvelle de la reddition de la ville du Cap qui avait été investie par les forces de Geffrard commandées par le général Barthelling.

Le steamer *Dictator* qui revient d'un voyage d'essai sur la côte, va subir quelques changements à sa machine de façon à ce qu'il puisse naviguer dans les passes et jusqu'à Halifax. On annonce que s'il se comporte bien à la mer, il traversera l'Atlantique. On dit que, dans son voyage d'essai il a atteint une vitesse de dix noeuds à l'heure.

Un officier de marine qui est resté deux ans avec l'escadre de blocus fournit les renseignements suivants:

La quantité de coton qui se trouve dans la Georgie et dans la Caroline du Sud sera moindre qu'on ne l'espérait. Dans un vaste espace de territoire entre Savannah et Greenville tout le coton a été détruit. Du côté de la côte le coton est intact. La majeure partie est et restera cachée dans la crainte de la confiscation, les propriétaires se trouvant exceptés de l'amnistie comme ayant plus de $20,000. Pour amener ce coton il faudra des steamers à faible tirant d'eau. Ces deux Etats sont dépourvus de marchandises. Il en est arrivé une grande quantité, mais la difficulté de les vendre les a fait réexpédier.

Le secrétaire McCulloch a fait arrêter l'émission des billets de cinq cents dans l'espoir de ramener dans la circulation les pièces de nickel.

Beaucoup de demandes de pardons ne peuvent pas recevoir de réponse parce que le lieu de résidence des signataires est mal ou pas du tout indiqué, ou que le serment est incomplet.

Détroit, 29 juin— Les steamers *Illinois* et *Dean Richmond* ont eu une collision près de Pointe Pelée, et l'*Illinois* a coulé dans 15 pieds d'eau.

Cincinnati, 29 juin—Il y a eu une erreur dans les chiffres de tirage des journaux de cette ville. Le tirage du *Commercial* est de 32,000 au lieu de 22,500 et celui de la *Gazette* de 26,000.

New York, 29 juin— Une dépêche au *Post* dit: la commission militaire s'est réunie à 10 heures ce matin en séance secrète et s'est mise d'accord sur le verdict à rendre dans l'affaire de la conspiration. On ne connaît pas la nature du verdict, qui sera rendu public dès que le Président sera prêt à agir à ce sujet.

Brownsville, Ouest Canada, 29 juin—Une demoiselle Wilson, professeur dans une école, accompagnée d'une autre dame était allée faire une promenade en voiture. Elle s'arrêta à la maison de James Kerr à Orosto, et lui demanda de venir avec elle, ce à quoi celui-ci consentit. A deux milles d'ici, mademoiselle Wilson tira sur Kerr un coup de revolver et le blessa mortellement. On ignore la cause de ce crime. La coupable a été arrêtée.

New York, 29 juin—Un meeting convoqué ici pour protester contre le choix du gouverneur provisoire de l'Alabama a échoué complètement; il n'y avait que deux citoyens loyaux de cet Etat.

LE TRUE DELTA.

Le rédacteur en chef du *True Delta*, M. W. R. Fish, annonce qu'il cesse de faire partie de la rédaction de ce journal qui passe sous le contrôle de M. Adams, ancien rédacteur du *Crescent*, et de M. Oliver qui a déjà acquis une longue expérience comme administrateur de journal. M. Fish recommande ses successeurs aux lecteurs du *True Delta*.

MM. Adams et Oliver déclarent de leur côté qu'ayant été identifiés depuis de longues années avec les populations de la Nouvelle-Orléans et du Sud-Ouest ils ne croient pas nécessaires de faire un programme détaillé de leurs opinions, et qu'on pourra les juger à l'oeuvre. Ils ajoutent:

"Si un appui cordial à l'administration du président Johnson dans ses efforts pour restaurer l'Union dans son ancienne condition de richesse et de grandeur sans parallèle; si un désir sincère de cultiver l'harmonie, l'union et l'amour fraternel entre les citoyens de toutes les parties de notre patrie commune; si des efforts actifs pour rendre à la Louisiane sa place légitime parmi les autres Etats, pour cicatriser les plaies que la guerre lui a infligées, développer ses immenses ressources latentes, stimuler son industrie et activer ses progrès—et si un désir sincère d'ajouter à la richesse, aux affaires et à la prospérité générale de la grande métropole commerciale qui a été notre lieu de résidence pendant tant d'années, constitue quelque mérite et nous donne droit à la confiance de la communauté, nous espérons recevoir une part de patronage public proportionnée à ce que nous méritons."

Nous voyons avec plaisir le *True Delta* passer dans les mains de MM. Adams et Oliver, et nous espérons que sous leur direction ce journal abandonnera des idées opposées aux véritables intérêts de la Louisiane et antipathiques à l'esprit de sa population. Le public et la presse de la Nlle-Orléans ne pourront que gagner à ce changement. Nous prions donc nos nouveaux confrères d'agréer nos souhaits cordiaux de bienvenue.

CHRONIQUE LOCALE

MEURTRE—Un matelot de couleur du *Potosi*, steamer des Etats Unis, a été poignardé, hier soir, dans la rue Trémé, près Conti. Il est mort de la blessure. Le coroner a pratiqué la levée du cadavre.

L'homme a été frappé par quatre matelots inconnus.

L'avocat-général, le sergent Fitzpatrick et plusieurs policemen, conduits par un homme de couleur, se sont mis à la recherche des coupables.

INCENDIE—Un incendie a éclaté, le 4, à deux heures du matin, dans une maison basse en bois de la rue du Camp, entre les rues Orange et Race. Quatre maisons en bois de l'îlet ont été complètement détruites. Celle dans laquelle le feu s'est déclaré appartenait à M. John Keiser qui l'occupait.

On attribue l'incendie aux installations de gaz.

NOYÉ—Quelqu'un est venu dire au corps de garde qu'un jeune garçon de dix à onze ans est tombé dans le fleuve, vers dix heures et demie, au pied de la rue du Canal, en descendant du wharf de ferry dans une petite embarcation, et s'est noyé.

Son chapeau a été déposé au bureau du chef de police.

LA PUISSANCE DES REMORDS.

On a été fort ému récemment en Angleterre par les aveux de miss Kent, qui, cédant à ses remords et sur les conseils de son confesseur, est venue, au bout de plusieurs années, se déclarer coupable d'un meurtre, commis par elle.

Il semblerait que le bien comme le mal peut avoir sa contagion, et voici deux nouveaux coupables qui viennent de suivre l'exemple de miss Kent:

"Jeudi dernier, dans la soirée, un individu nommé Charles Rudge, entra dans un des bureaux de police de Dublin et s'adressant à l'inspecteur Harrington, lui dit: " L'inspecteur Hogan lui ayant fait observer que toutes les personnes présentes appartenaient à la police et que, quoi qu'il eût à dire, il pouvait parler librement, Rudge, qui, du reste, paraissait être en état d'ivresse, fit la déclaration suivante: "Jeanie le meurtrier de lady Sheddy Sheddon, de Berkeleysquare. Je l'ai tuée en Angleterre, au mois de janvier 1841. J'ai comparu pour ce meurtre devant le juge Coldbridge, à Gloucester, et, défendu par un éminent avocat, j'ai été acquitté. Depuis lors j'ai voyagé sur le continent ou plutôt sur tout le globe, et je n'ai pu trouver de paix pour mon âme. Maintenant je me livre à vous; faites une enquête, et vous verrez que ma déclaration est exacte."

"L'inspecteur lui dit que s'il y avait quelque vérité dans sa déclaration, il devait faire connaître comment le meurtre avait eu lieu. Rudge répondit: Je l'ai frappée avec un poker, et le coup a fait jaillir la cervelle. Je l'avais séduite; elle était devenue enceinte, et je désirais m'en débarrasser. Il s'exaltait en parlant et marchait de long en large dans le bureau de police; tout à coup, il s'écria: "Je ne l'ai pas tuée, mais je connais l'homme qui l'a tuée, et cet homme est mort maintenant. Oh! je n'ai été que témoin du fait."

"Rudge se posa ensuite par terre et s'endormit.

"Pendant ce temps, l'inspecteur Harrington mit sa déclaration par écrit, et lorsque Rudge se réveilla, une heure après environ, il lui en donna lecture. Celui-ci en reconnut l'exactitude; il ajouta, en parlant à l'inspecteur Hogan: "Si je n'avais pas fait ma confession, j'aurais été forcé de m'ôter la vie, et je n'en avais pas le désir."

"Charles Rudge a comparu vendredi devant le magistrat et n'a pas rétracté sa déclaration.

"En se reportant aux journaux de Londres, du 12 avril 1841, on y trouve le compte-rendu du procès de Charles Rudge, âgé de dix sept ans, accusé d'avoir commis un meurtre sur la personne de Martha Sheddon, le 25 janvier précédent. D'après ce compte-rendu, le mari de la victime était un gentleman vivant de ses rentes à Horfield, et qui, le jour du meurtre, avait laissé sa femme seule à la maison pour se rendre à Bristol. A son retour, dans la soirée, il la trouva étendue dans la cuisine, le crâne fracassé et baignant dans son sang. En examinant les lieux, on découvrit qu'une douzaine de cuillers d'argent, des couteaux et des fourchettes, ainsi que des bijoux passés de mode qui étaient enfermés dans un tiroir à l'étage supérieur, avaient disparu. L'accusé avait été au service de M. Sheddon, et, le 28 décembre, il l'avait aidé à transporter son mobilier de son ancienne résidence à Horfield. Il fut établi que le jour du meurtre, il était dans la maison de M. Sheddon. On ne l'y avait pas vu à proprement parler, mais on l'y avait aperçu vers une heure de l'après-midi s'en éloigner rapidement. Il fut arrêté le soir même au domicile de sa mère; ses vêtements portaient des taches de sang. Néanmoins le jury prononça son acquittement.

"Le même jour où l'individu dont il vient d'être question se livrait à la police de Dublin un nommé Hayes, dont la femme avait disparu depuis le 15 mai, et qui avait dit, pour expliquer cette disparition, qu'elle était partie pour l'Amérique avec un autre homme, envoyait chercher le révérend M. Wils et lui déclarait qu'il avait tué cette malheureuse, ajoutant qu'il désirait être pendu. Le lendemain il renouvelait cette déclaration devant le magistrat; il avait, disait il, enterré le cadavre dans un marais, à un endroit appelé Cairen.

"Comme il était impossible de reconnaître exactement cet endroit, d'après la description qu'il en faisait, on le mena sur les lieux dans un chariot couvert, accompagné du clergyman, du magistrat et de plusieurs agents de police. Il disait que vingt mille hommes ne pourraient le trouver, s'il n'y allait pas lui-même, et [illegible] dix millions d'acres avant de le découvrir. Lorsqu'on fut parvenu à une assez grande distance de la route, sur un terrain [illegible] et tourbeux, [illegible] s'arrêta tout à coup en s'écriant: "Devant Dieu, Monsieur Curran, c'est ici."

"Les agents de police s'étant procuré des bêches se mirent aussitôt à fouiller le sol et ne tardèrent pas à rencontrer une toile à matelas contenant une grande quantité de vêtements et d'autres articles ayant appartenu à la victime; un instant après, ils tombèrent sur un sac dont l'ouverture était liée et dans lequel le corps de la femme Hayes avait été introduit, la tête la première. Quand on l'en eut retiré, un affreux spectacle se présenta aux regards des assistants; la tête avait reçu des coups terribles; l'os frontal était fermé par une blessure; il en existait une autre à la tempe gauche, et le nez avait été broyé.

"Le lendemain une enquête a eu lieu devant le coroner. Le docteur Wood, qui avait examiné le cadavre, a déclaré que, dans son opinion, les blessures de la femme Hayes avaient dû être faites à l'aide d'un instrument pesant, tel qu'un fer à repasser. Il n'admet pas comme possible l'explication donnée par le prisonnier, à savoir que, dans une querelle avec sa femme, l'ayant poussée hors du lit, elle s'est tuée en tombant sur le parquet et que le cadavre ayant glissé du chariot qui le transportait dans la tourbière, les roues ont passé sur la tête et produit les blessures qui viennent d'être décrites.

"Le jury du coroner a rendu un verdict de meurtre."

STEAMERS POUR LA FRANCE DIRECTEMENT.

Compagnie générale Transatlantique

Nouvelle ligne de steamers à roues, de première classe ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE.

Les cinq premiers splendides bâtiments destinés à desservir cette ligne favorite sont les suivants:

WASHINGTON......3204 tonneaux....900 chevaux
LAFAYETTE........3204 900
EUROPE...........3204 900
FRANCE...........[illegible] 900
NAPOLEON III.....[illegible] 1100

DE NEW YORK AU HAVRE

Touchant à Brest, pour débarquer la malle et les passagers recommencé ainsi d'un jour le voyage de mer.
LAFAYETTE, capt A. Bocandé, VENDREDI [illegible]

Prix du passage, payable en or ou l'équivalent en papier monnaie des Etats Unis.
1re cabine (y compris le vin de table)......$[illegible]
2me do do ......$70 en or

Un médecin de première classe de la marine impériale est attaché à chacun des navires. Les soins et les médicaments sont gratuits.

GEO. MACKENZIE, Agent, 7, Broadway, New York
A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hotel). Au Havre—chez William Iselin & Cie.

POUR LA BAIE ST-LOUIS ET LA PASSE CHRISTIANE—Passage, 3$—Départ. Le MERCREDI et le SAMEDI—Le vapeur MAGGIE, capitaine Val. St Céran, partira régulièrement, comme ci-dessus, à six heures du matin, du Nouveau Bassin, s'arrêtant à Milneburg, pour l'arrivée du train de sept heures et demie. Pour le retour, il quittera la Passe Christiane le LUNDI et le JEUDI, à sept heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CHAS W. LEWIS, No 186, rue Gravier.

Le paquebot MONSOON, faisant des voyages régulièrement, trois fois par semaine, entre la Nouvelle Orléans et Bâton Rouge, Louis Bobcheran, capitaine. C. Libano, C. B. Piernas, Commis.
Part de la Nouvelle Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Part de Bâton Rouge, pour revenir tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES à [illegible] heures du matin.
JOHN A. STEVENSON, agent, Rue Front, No 7.
N. B. Un commis se tiendra constamment au pied de la rue Bienville pour recevoir le fret.

Départ, tous les LUNDIS 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 2 heures du matin.
PAQUEBOT DU BAYOU LAFOURCHE—Deux fois par semaine—Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et le Lac—Le bon bateau à vapeur TRENT, de marchandises et faible tirant d'eau, capitaine Wood, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CALLOS & GOODWYN, agents, Rue de la Commune, No 37. TITUS & GWARTNEY, No 15, rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier au compte... POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte.
Le bateau neuf, du marcheur, FASHION, commandant A. J. Mey, commis Wm Cropper et Cie, partira régulièrement pendant la saison, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
N. S.—Un commis se tiendra sur la Levée, à toute heure, le jour du départ, pour recevoir le fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. TITUS & GWARTNEY, No 15, rue Tchoupitoulas, ou au [illegible] A. BRITTON, rue Front, No 9. WOODRUFF, BUTLER & CO., Rue Nlle Levée, 17 et 19.

POUR LA COTE AU DESSOUS DE LA VILLE—Le MERCREDI et le SAMEDI—Le beau paquebot WENONA, capitaine G. H. Fischer (N. Barrois, commis) partira pour le Quartier des Écossais tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à dix heures du matin. Au retour, il quittera le Quartier des Écossais tous les LUNDIS et JEUDIS, à quatre heures du matin.
Fret—75 cents par baril liquide et sec. Les expéditeurs doivent invariablement payer le fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue de la Douane, ou à J. L. TITUS & GWARTNEY, No 15, rue Tchoupitoulas.

PAQUEBOT POUR AU DESSOUS DE LA VILLE—Le beau bateau à vapeur ALONZO CHILD, partira de la Nouvelle Orléans tous les mardis et tous les vendredis à 10 heures du matin, pour fort Jackson et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou au bureau du Canal. JOHN M. CARTER, capitaine. L. DOYLE, commis.

Ligne de la Malle de la Nouvelle-Orléans et de Mobile.
ELEANORA CARROLL, capitaine A. P. Boardman, SUMPTER, capitaine E. Haight, ADMIRAL, capitaine C. W. Moore.
Un de ces magnifiques bateaux à vapeur partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain ou Lac, à quatre heures tous les jours, pendant toute la saison, pour Mobile, et partira de Mobile pour la Nouvelle Orléans tous les jours, à une heure de l'après-midi. Il appartient aux États Unis.
Pour fret ou passage, s'adresser à W. C. GRAHAM & Co, agents, Rue Front, Nos 45 et 47, Nouvelle Orléans. GRAHAM & Co, agents, Au coin des rues St Louis et Front, Mobile, Ala.

POUR LA HAVANE— Départ positivement le 8 juillet prochain—La goëlette régulière MISSOURI, fine voilière et de première classe, capitaine Oliphant, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Elle a d'excellents emménagements. Pour passage seulement, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, rue Vieille Levée No 120.

POUR LA HAVANE — La goëlette anglaise GIPSEY, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, partira sous peu pour le susdit port. Pour reste de fret ou passage — excellents emménagements — s'adresser à ROBERT JUMP, Rue Carondelet No 12.

POUR L'AUTRE BORD DU LAC— La goëlette SHAMROCK, fine voilière, partira pour Mandeville, Baie St Louis, Passe Christiane, Mississippi City, Biloxi et Handsboro, mardi prochain, quatre de juillet, à deux heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, sur le Vieux Bassin, en face de la rue des Marais.

BELIZE, HONDURAS.
POUR BELIZE, HONDURAS—La goëlette anglaise FANCY fine voilière, capitaine Eider, partira dans quelques jours, pour le susdit port. Pour passage seulement—excellents emménagements pour 25 passagers—s'adresser à W. WAKEFIELD, Rue de la Commune, No 136.

POUR GALVESTON — La goëlette DAN SIMMONS, fine voilière, capitaine Hall, partira sous peu. Elle peut recevoir 400 barils et a de bons emménagements pour 25 passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à T. SHAILER Jr, rue Gravier No 38.

POUR VERA CRUZ—La goëlette fine voilière CONSTANCE, capitaine [illegible], partira pour le susdit port immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à J. DA SILVA & Co, rue Carondelet.

A VENDRE OU A LOUER.
Une magnifique résidence d'été, située à la Baie St. Louis, connue sous la désignation de "Propriété Ogden". S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO, 18 & 16 rue St. Louis.

Dépôt de médicaments patentés français, produits chimiques, &c.
IMPORTATION DIRECTE DE PARIS.
REÇU nouvellement et à vendre à l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne: PILULES de Dehaut; PILULES de Blancard; INJECTION Brou; dito de Thézée; SIROP de Briant; SIROP d'Aubergier; SIROP de Forget; SIROP de digitaline; EAUX DE SELTZ et DE VICHY (naturelles); DRAGEES DE SANTONINE de Fellet; SIROP du docteur Franck; DRAGEES au fer réduit de Quevenne; PAPIER FAYARD; ROB de Boyveau Laffecteur; DRAGEES au pyrophosphate de fer; FER REDUIT de Quevenne; PASTILLES au citrate de fer; EAU DE MELISSE DES CARMES; PAPIER CHIMIQUE d'Hebert; SIROP à l'hypophosphite de chaux et de soude, du Dr Churchill (pour les maladies de poitrine); CIGARETTES ESPIC, pour les maladies des voies de la respiration; PHOSPHATE DE FER de Leras; PERLES D'ETHER; VIN DE QUINIUM; VIN DE SEGUIN; SIROP DE RAIFORT iodé de Dorvault, &c &c.
[illegible]
16 juin—1m L. GAPPEL, agent.

Aux contribuables de la ville.
Bureau du Trésorier de la ville. 30 juin 1865.
Les noms de tous ceux dont les quotes de taxes pour 1864 n'ont pas été acquittées ... SOIXANTE QUINZE CENTS ...
JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville.

Maison M. A. BISHOP
A l'honneur d'annoncer au public qu'elle vient d'ouvrir un restaurant [illegible] No 24 rue St. Charles [illegible]. LUNCH tous les jours, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

D. AUGUSTIN, avocat.
BUREAU, PASSAGE DE LA BOURSE, NO. 138, NOUVELLE-ORLEANS.
Commissaire des Etats Unis pour le District Oriental de la Louisiane. Maître des Requêtes de la Cour de Circuit des Etats Unis—Est autorisé à administrer le "Serment d'Amnistie", et fournir toute espèce de certificats en vertu des lois du Congrès.
Heures de consultations—de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

P. A. ROY, AVOCAT,
A repris l'exercice de sa profession.
Résidence: Paroisse de la Pointe Coupée.

A. PITOT, AVOCAT,
17 juin rue de la Douane No 82

ALBERT VOORHIES, AVOCAT,
46......Passage de la Bourse......46

J. EMILIEN TRUDEAU, AVOCAT
Bureau, Passage de la Bourse, No 6 PRÈS LA RUE DU CANAL.

A. A. ATOCHA   W. W. HOWE.
ATOCHA & HOWE AVOCATS,
14......Rue Carondelet......14
S'occuperont d'affaires dans les Cours des Etats Unis et celles de l'Etat, et devant les tribunaux militaires, ils se chargeront aussi de réclamations contre le gouvernement et autres.

LOUIS BUSH, AVOCAT
A THIBODEAUX, LOUISIANE.
S'occupera d'affaires dans le treizième et le quatrième District judiciaire.

T. J. & W. H. COOLEY, AVOCATS,
Rue St.-Charles No 26 au Premier chambre No 4.

Externat pour jeunes gens dirigé par MM. E. G. Durel & L. Millière,
OUVERTURE des classes — Lundi, trois juillet, à l'angle de la rue St. Claude et de la rue des Ursulines, ancienne Institution Karcen.
Les cours comprennent l'Anglais, le Français, la Géographie, l'Histoire, les Mathématiques et la tenue des livres—Prix variant de $3 à $6 par mois.
Préparation aux différents collèges. Répétitions de Latin, de Grec, d'Histoire et de Mathématiques.

SERVANTE.
On a besoin d'une bonne SERVANTE pour le ménage. On exigera des recommandations. S'adresser au No 221, rue Bourbon.

DR. YEISER, coroner.
Bureau du coroner,
Coin St Charles et Lafayette, 1er District, chambre No 1, au-dessous du Bureau du chef de la police.

DR. W. HEALY
OCULISTE, DENTISTE, 168 Chartres entre St. Louis et Conti.
MALADIES SECRETES guéries radicalement par l'infaillible traitement européen. A quelque degré qu'elles soient arrivées, la guérison est certaine.
Guérison de la FISTULE garantie dans tous les cas.
Le Dr HEALY extrait les dents sans douleur au moyen d'une machine électrique; il les nettoie et les blanchit; pose des DENTS ARTIFICIELLES, &c.
Pas de guérison, pas de paiement.
168 RUE DE CHARTRES

LE Dr DELERY
PRIE les personnes qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels, de laisser leurs noms à la pharmacie de M. D. de CASTELNEAU, au coin des rues St Louis et Royale jusqu'à ce qu'il fasse connaître son domicile.

Dr. P. F. DUREL,
De la Faculté de Paris,
De retour à la Nouvelle Orléans, a repris l'exercice de sa profession.
Résidence et Bureau: rue Toulouse No 43.
Consultations: de 1 heure à 3 et de 5 à 6 tous les jours.

LE Dr. JULES A. MATHIEU,
HOMOEOPATHISTE,
RÉSIDANT avec entière l'intention de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au No 219 rue des Remparts, près l'Esplanade.
Heures de consultation, de 8 à 9 A. M. et de 3 à 5 heures de l'après-midi.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Dr H. C. D'AQUIN
A l'honneur de prévenir le public qu'il a transféré son domicile du No 193 rue de l'Esplanade au No 99 rue Bourgogne, au coin de rue St Pierre.

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris.
Domicile, 115, rue Royale, chez M. le docteur Lambert.
CONSULTATIONS—Tous les jours, de 11 heures à midi, à son cabinet, 60, rue Dauphine, entre Conti et Bienville.

Le Dr A. CAPDEVIELLE
DONNE des consultations de neuf à dix heures du matin, à l'hôpital de la rue du Cirque, et de deux à trois heures de l'après-midi à sa résidence, rue Chartres, No 190.

LeDr. Evariste A. ROSSY,
Autrefois de Thibodeaux, Louisiane,
EST de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession.
Résidence et Bureau: Rue Baronne No 15 près de Canal.

NELLIGAN & VON ZINKEN,
Encanteurs et Marchands commissionnaires,
Rue Carondelet, No 46.
LES soussignés s'étant associés, sont prêts à s'occuper de toutes les affaires qu'on voudra leur confier dans leur ligne.
JAMES NELLIGAN, LEON VON ZINKEN.
Nlle Orléans, 23 juin 1865.

Sucre, Bacon, Beurre ...
MELASSE, sucre ... Etat 13, 14, 15...
100 barils farine supérieure et extra, ...
J. B. VANHORN, Rue Poydras, Nos 74 et 76

Avis au public et aux contribuables
LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les Bureaux d'assessment, prévient les contribuables ...
JOHN T DUFOUR.

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.
TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes ... guéries par l'emploi des médicaments du Dr. J. VERGE. ... GAUDOS, Jun, chimiste, encoignure Orléans et Bourbon.

Propriétés foncières et loyers de maisons.
JUSTE FONTAINE et ARMAND CASTANEDO, Courtiers et Agents,
Passage de la Bourse No 54,
Entre les rues Douane et Bienville—No 2, au premier.
S'OCCUPENT de l'achat et de la vente de propriétés foncières, du loyer des maisons, de la perception des loyers, du paiement des taxes de ces dernières, de la gérance des propriétés en ville et à la campagne ... Des garanties ...

Les personnes qui désireraient acheter des propriétés en ville ou à la campagne ...

CHEMINS DE FER DE LA VILLE.
Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1865.
AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette compagnie, il a été déclaré un dividende de six piastres par action ... 12 du courant ...
F. H. HATCH, Secrétaire.

Fret pour la rivière Alabama.
LE fret sera expédié, par l'un des bateaux de la malle de la Nouvelle Orléans et de Mobile—
PHILOMENA CARROLL, L'AMIRAL, Le SUMPTER.
pour la rivière Alabama, sur consignation à Graham & Co, de Mobile ...
W. C. GRAHAM & Co, agents, Rue Front, Nos 45 et 47.
Nlle Orléans, 10 juin 1865.

Vins de dessert et vieille eau-de-vie de Cognac.
LE soussigné offre à vendre, pour clore un consignement ...
BRULANGS & Co, 56, rue Conti

Académie de Musique,
Rue St-Charles.
INAUGURATION DE LA SAISON D'ÉTÉ
Troupe de Hernandez — chant, danse, ballets, pantomimes et spectacles éthiopiens.
Célèbre professeur ... HERNANDEZ ... MAITRE DE DANSE FRANÇAIS ...
Grande représentation le 4 juillet à midi,
Pour les dames et les enfants.
Les portes s'ouvrent à sept heures et le rideau se lève à huit heures.

GRAND ASSORTIMENT DE SELLERIE Anglaise, Française et Américaine.
A LA SELLE ANGLAISE
MAISON L. GUILBAUX & GIEFER
24, rue St-Charles, 24.
(Anciennement rue Royale, 131 et 133)
Marchandises arrivant régulièrement par chaque steamer de New York.
Harnais pour plantation, Harnais doubles et simples, ... Selles fines et militaires, Fouets, cravaches, ...

F. A. SABATES—JUAN SABATES—JOSÉ SABATES
(Ci-devant de la Nouvelle Orléans)
Sabates Frères & Co,
Marchands Commissionnaires,
Importateurs de Cordes de Manille et de Sisal.
Rue Oficios, No 16,
HAVANE, (Cuba.)

Emprunt 7-30
DES ETATS UNIS.
Troisième série.
$230,000,000.
Avec l'autorisation du Secrétaire du Trésor, le soussigné, agent général pour la vente des sécurités des Etats Unis, offre au public la troisième série des billets du Trésor, portant sept et trois dixièmes pour cent d'intérêt par an et connus sous le nom de Emprunt 7-30.
Ces billets sont émis à la date du 15 juillet 1865 doivent être payés à trois ans de cette date ... convertis ...
Bons 5-20 des Etats Unis
Portant six pour cent d'intérêt en or
... QUI AJOUTE DE UN A TROIS POUR CENT PAR AN A LEUR VALEUR ...
L'intérêt à 7 30 pour cent s'élève à
Un cent par jour sur un billet de $50.
Deux cents par jour sur un billet de 100
Dix cents par jour sur un billet de 500
Vingt cents par jour sur un billet de 1000
Une piastre par jour sur un billet de 5000
...
Le seul emprunt sur le marché
...
Le grand prix du peuple.
...
JAY COOKE, Agent pour la souscription, No 114, South Third street, Philadelphie.

Bureau des Liquidateurs de la Banque des Marchands.
Nouvelle Orléans, 12 juin 1865.
LES soussignés, liquidateurs de la Banque des Marchands ...
JNO G. BIGGIN Jr., H. LEGENDRE, JOHN A. NEELIS. Liquidateurs.

AVIS.
M. JOSEPH JUVENAL, qui a habité à l'encoignure des rues St. Philippe et Claiborne, le lundi, 26 juin, ... CORNELIUS GAMBEL.

ACADEMIE ST-STANISLAS,
Baie St Louis.
Dirigée par MM. les Frères du Sacré-Coeur.
LES Directeurs de cette institution informent le public que leur Académie sera rouverte, pour la réception des élèves, le premier juillet prochain ...

Ross & Waters,
Courtiers de produits et de Marchandises en général,
Rue Poydras, No 109,
Nouvelle Orléans.
LES affaires qui nous seront confiées ...
Références autorisées—
S. H. KENNEDY & CO, Nouvelle Orléans.
R. S. KERR,
GIVEN WATTS & CO,
C. T. BUDDECKE & CO,
WATTS CRANE & CO, New York.
W. C. WATTS & CO, Liverpool.

BOUDOUSQUIÉ & FORTIER,
COMMERCIAL ALLEY, No. 25,
LES soussignés ont formé une société pour les affaires d'ENCAN et de COMMISSION ...
CHS. BOUDOUSQUIE. CHS. E. FORTIER.

J. E. Villavaso,
MARCHAND DE PRODUITS DE L'OUEST
Constamment en magasin:
PORC, FARINE, BACON, SAINDOUX, JAMBONS WHISKY, &c.
Rue des Magasins No 36,
Nlle Orléans.

F. DELBENDE & Co.,
Facteurs de coton,
ET MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
Rue Magazine No 37.
...

Aux Facteurs de coton.
LA Presse à vapeur de la Louisiane ... J. V. CHABLY, président.

RESTAURANT ST. LOUIS,
Tenu par Henri Marthe,
Rue St-Louis, Nos 69 et 71, entre Royale et Bourbon.
...

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement d'Été.
Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.
Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.
A dater du SAMEDI 1er avril 1865, les convois partiront comme suit:
—Départ des chars—
DE LA VILLE. DU LAC.
[illegible]
J. FARRELLY, surintendant.

AVIS
M. ANTOINE DUBUC,
Secrétaire de la fabrique de l'Eglise de Louis, de la Nlle Orléans,
Bureau, No 20, Place St. Antoine.
... ENTERREMENTS ET SERVICES FUNEBRES ...
Chars funèbres et Corbillards,
...
Tombes ou Fours dans le Cimetière St-Louis,
...

J. BONNOT & Co,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
...
MAGASIN,
31......Rue Ste Anne......31

Leçons de chant.
MADAME CHARLES BOUDOUSQUIÉ, élève de ... Conservatoire de Paris ...

Billets volés.
IL a été soustrait de chez le soussigné ... billets ... G. BUFFARD

MONROE & NOYES,
Marchands-commissionnaires et Encanteurs.
LES soussignés ont formé une société, sous la raison ... No 60 de la rue Carondelet ...
JOHN T. MONROE. O. J. NOYES.
Nlle Orléans, 1er juin 1865.

INSTITUTIONS

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.
...

ECOLE
Française, Anglaise et Espagnole.
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPÉRIEUR.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
CLASSES DU SOIR.
342, 344, 344, Rue des Remparts.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
273......RUE DAUPHINE......273.

INSTITUTION LOCQUET.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.
RUE DU CAMP
No 200 et 201, entre Julia et St. Joseph
...

Institut St-Charles
Dirigé par Mme C. MACK.
Pensionnat et Externat pour les Demoiselles
184......RUE BOURBON......184
En face de l'Opéra.
...

ECOLE DE MUSIQUE.
Pour jeunes enfants et demoiselles,
Dirigée par Mmes BOYER et MAGIONI.
...
Prix du cours par mois,—TROIS PIASTRES.

Le Dr. T. ANTOINE, médecin français,
...

Entrepot de Tapis,
No. 19......Rue de Chartres......No. 19
NOUS avons en magasin un grand assortiment ... MEDAILLONS, velours, tapisserie ...

Produits de l'Ile de Cuba.
En Douane et en magasin.
867 caisses SUCRES, blanc, jaune et brun, ... MELASSES ... CAFÉ ... CIGARES de la Havane ... CIGARETTES ... CACAO ... TABAC ...
E. TROISGROS.

Bonne d'enfant.
ON demande de suite une BONNE D'ENFANT ...

Avis aux fabricants de cigares.
...

MALADIES SECRETES.
M. E. GAUSOB, Pharmacien ...

VENTES A L'ENCAN
Succession de Veuve Antoine Abat.
No 21,362.
Paul Emile Abat vs. Justine Clem Abat épouse de Jean Baptiste Victor Dejan, et autres.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
... Madame A. Clotilde Dejan, épouse de John E. Holland,
...

AVIS JUDICIAIRES
William Gordon vs. ses créanciers et les créanciers de W. Gordon & Co.
ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 15881—Avis ...
C. F. BEHREDS, Greffier.

Succession de THERESA OTH, épouse décédée de Henry Walter—No 25,358.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné ...
A. J. VILLERE, Député Greffier.

Succession de LOUIS VERMOULLE et défunte épouse—No 25,326.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Avis ...
A. J. VILLERE, Député Greffier.

Succession de Juan Y. de Escaño. No 25622
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis ...
A. J. VILLERE, Député Greffier.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Percepteur de Revenu Intérieur des Etats Unis.—Premier District de la Louisiane
NOUVELLE ORLEANS, 1er juillet 1865.
Conformément à la section 28 de l'acte intitulé "Acte pour pourvoir au revenu intérieur destiné à soutenir le gouvernement et à payer l'intérêt de la dette publique" approuvé le 30 juin 1864 ...
CHARLES SMITH, Percepteur.

J. PARRY,
Vétérinaire Maréchal-Ferrant,
PREVIENT ses amis et le public ...

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
166......RUE DU CANAL......166
...

J. S. KNAPP.
Chirurgien Dentiste.
...

T. Bailly Blanchard Jr.
A TRANSPORTÉ SES MAGASINS
Au No 60, rue de la Vieille Levée.
20 barriques vin de St. Julien, ...
...
T. BAILLY BLANCHARD Jr, 60 Vieille Levée.

4 MACHINES à boucher les bouteilles ...
T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 60 Vieille Levée.

WHISKIES, &c.
50 barils ...
T. BAILLY BLANCHARD Jr, 60, Vieille Levée.

AVIS.
A VENDRE, pour cause de départ, le Café Bien connu sous le nom de JOCKEY ROOM ...

FLOS DE MESANGERE
REVELATION, PREDICTION,
PAR MADAME ADAH.
...

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—Juillet 1865.
Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent:
A
Anselme, Emile; Astoul, J. Marie ...
B
Bertin, Guillaume; ...
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.
A. Bataille vs S. W. Prague.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 14 201—En vertu d'un writ de Seisie ...
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Eugène d'Huart vs. William Files.
TROISIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE Orléans, No 15,657— En vertu d'un writ de fi fa ...
UN CERTAIN TERRAIN ...
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Antoine Aubin Laforest vs. ses créanciers et les créanciers de Laforest & Dansereau.
TROISIEME COUR de District de la Nlle Orléans ...
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Antoine Hubbard, décédé.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 21,377— ...
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feue dame Priscilla Griffith, décédée veuve de George B. Bowdinot, décédé.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 1787— ...
ALFRED SHAW, Shérif, de la paroisse d'Orléans.

Septième, Huitième et Neuvième Wards.
TAXE DIRECTE DES ETATS-UNIS.
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.
Bureau, rue de la Commune, No 186.
Nlle Orléans, 5 juin 1865.
LE TABLEAU DES TAXES des Septième, Huitième et Neuvième Districts ...
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour la Louisiane.

TAXE DIRECTE DES ETATS UNIS.
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.
Bureau, rue de la Commune, No 186
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1865.
LE TABLEAU DES TAXES de la rive droite du fleuve Mississippi est achevé ...
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour la Louisiane.

Perdu ou égaré
LE certificat ... d'Amérique ... de Joe Eckert ...